

RECOMMANDATIONS APRÈS VOTRE MAQUILLAGE PERMANENT

Vous venez de prendre rendez-vous afin d'effectuer une prestation de Maquillage Permanent chez **Marine LAPORTE**.

En tant que cliente privilégiée vous bénéficierez d'un premier entretien offert, qui se tiendra **3 à 4 semaines après l'intervention**. Nous procéderons à une retouche si nécessaire.

Par la suite et afin de maintenir une qualité irréprochable de votre Maquillage Permanent, vous devrez effectuer un entretien tous les **12 à 18 mois**.

En effet, les couleurs s'estompent au fil des mois en particulier à cause du renouvellement cellulaire.

Afin de conserver des lignes parfaites et une intensité de couleur satisfaisante, l'entretien annuel est donc conseillé.

Notre Programme de Fidélité vous permettra d'économiser **60 %** pour un entretien tous les **6 à 11 mois** et/ou **50 %** pour un entretien tous les **12 à 18 mois**. Au-delà de **18 mois**, une remise de **30%** vous sera accordée.

A l'inverse, si aucun entretien n'est effectué, vous perdrez votre tracé au bout de **3 à 5 ans** sans disparaître totalement pour autant.

SOINS

Désormais, et afin d'assurer la longévité attendue de votre dermopigmentation, il convient de respecter quelques consignes simples, qui sont à effectuer jusqu'à **complète cicatrisation** (1 mois environ) et que vous devez faire confirmer par votre médecin traitant ou bien votre pharmacien.

Veillez nettoyer la zone tatouée avec des mains propres, le 1^{er} soir, en utilisant de la **CHLORHEXIDINE*** ou un **savon antiseptique tel que CYTEAL ou SEPTIVON**. Pour les sourcils, attendre 48h avant d'appliquer matin et soir notre crème **AFTER INK**. Pour les lèvres appliquer quotidiennement notre baume **AFTER INK LIPS**. (en vente sur place)

Veillez ne pas vous exposer au soleil (ou UV) jusqu'à totale cicatrisation afin de prévenir d'éventuelles tâches d'hyper pigmentation.

Par la suite, évitez de vous exposer sans appliquer une crème solaire indice 50 (nous proposons un **STICK NO SUN** en vente dans notre centre, particulièrement adapté).

Veillez **éviter** toute source de chaleur, d'humidité et d'irritation (piscine, hammam, sauna, bain) ainsi que des soins tels que gommage, peeling, cosmétique, teinture, décoloration, permanente de cils.

Veillez **ne pas appliquer** de crème à base d'acide de fruit type AHA, à la vitamine A acide.

Éviter toute consommation d'aliments acides ou amères (risques de picotements).

Bon à savoir

- Si de l'eau entre en contact de vos sourcils, retirez celle-ci en tapotant sur la zone à l'aide d'un mouchoir.
- Si des squames se détachent en pelant, il convient de ne pas se gratter.
- Vous devrez appliquer notre crème **AFTER INK** ou notre baume **AFTER INK LIPS** ; elles se détacheront seules au bout de 4/5 jours. Les réactions possibles sont des rougeurs, œdèmes, ecchymoses, hématomes, sensibilité de la peau et démangeaisons sur et autour de la zone tatouée. Ces inconvénients sont passagers et disparaissent au bout de quelques jours.
- La couleur de la pigmentation sera plus foncée le jour de sa réalisation. Elle s'éclaircira de **30%** pour les sourcils et jusqu'à **40%** pour les lèvres.
- Une retouche comprise entre 1 et 2 mois après la prestation vous est offerte. Celle-ci permettra d'effectuer d'éventuelles corrections de forme et/ou de couleur. Au-delà des 2 mois suivant la création de votre maquillage permanent, les retouches seront payantes.

TRAITEMENT PARTICULIERS EN FONCTION DE LA ZONE TATOUÉE

YEUX

Appliquer la crème **VITAMINE A DE DULCIS*** (2x/jour durant 7 jours), du collyre **VITABACT*** (matin et soir durant 3 jours)
Poursuivre l'**EXTRANASE*** ou le **PROTEOCHOC*** (3 comprimés/jour – 3 jours)
En cas de sensation de gonflement, appliquer des compresses imbibées de sérum physiologique glacées.

SOURCILS

Ne rien appliquer sur la zone durant 48 heures après la prestation.
Passer ce délai, appliquer notre crème **AFTER INK** à raison de 2x/jour en couche fine.

BOUCHE

Le lendemain matin de la pigmentation, nettoyer la zone avec une compresse et un produit désinfectant
Poursuivre le **PROTEOCHOC*** (3 comprimés/jour – 3 jours)
Afin de prévenir toute poussée d'herpès, se faire prescrire du **ZELITREX*** (3 jours avant et 3 jours après l'intervention)
ou **Cyprès de l'Échinacée de Phytostandard*** (à raison de 2 comprimés matin/ midi/ soir durant 5 jours) après l'intervention.
Appliquer notre baume **AFTER INK LIPS** en couche fine aussi souvent que possible (au moins 3x/jour)

** Tous ces produits sont donnés à titre indicatif. Ils se trouvent en pharmacie ; vous devez toutefois vous faire confirmer par votre médecin traitant, qu'il n'existe aucune contre-indication avec votre état de santé. Dans tous les cas, l'EIRL Laporte Marine décline toutes responsabilités si une réaction survenait à l'issue de l'un des traitements préconisés dans le présent feuillet de recommandations.*

